Envoyé en préfecture le 19/09/2024

Reçu en préfecture le 19/09/2024

Publié le

ID: 089-218900694-20240912-058_2024-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT de l'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 12 Septembre 2024
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin, le Conseil Municipal de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Fontaine, sous la présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire
15	15	11+3	
DATE DE CONVOCATION			Etaient présents: Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, (Adjoints), Mrs Alain GORNEAU, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Jonathan THYRIO, Mmes Ismérie BRUNAT, Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE Absents excusés: Mme Nathalie LAMBERT pourvoir à . J. Thyriot M. Patrice DOYEN, pouvoir à M. ML.Renault
06/09/2024			
Date d'envoi au contrôle de légalité : 1 9 SEP. 2024			
N° d'ordre de la délibération			
058-2024			
			M. Philippe FERLET, pouvoir à M. Ph Guinet Baudin
			Mme Viviane ROUSSEL
			Absents non excusés :
			Secrétaire de séance : Jonathan THYRIOT
			Gratification de stage

La Commune est sollicitée pour l'accueil du jeune Driss ZAIBI en stage 7 semaines entre le 30 Septembre et le mois de Décembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- Décide d'accorder la gratification habituellement prévue à savoir 80 €/semaine au stagiaire au prorataş de son nombre d'heures de présence sans pouvoir être inférieur à 20 € si son comportement le justifie
- Autorise le Maire à inscrire la dépense au budget et à en poursuivre l'exécution.

Vu Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé

tous les membres per Le Maire Philippe GUINET-B